



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**ÉCOLE JOLY – Lundi, 4 octobre 2021**  
**19 h– Local 39**  
**Procès-verbal**

**Étaient présents(es) :** **Parents d'élèves :** Mme Catherine Bérubé ☒ Mme Dominique Brière ☒ Mme Valérie Jomphe ☒  
Mme Andrée-Anne Landry ☒ Mme Geneviève Landry ☒ Mme Cindy Simard ☒

**Personnel école :** Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Vicky Dumont ☒ Mme Véronique Petit ☒  
Mme Isabelle Rioux ☒ Mme Marilyn Roy ☒ Mme Marie-Pier Simard ☒

**Communauté :**

**Invités :**

**Participait également :** Mme Chantal Dubé, directrice

**Secrétaire :**

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Bienvenue, vérification du quorum (art. 61 LIP) et ouverture de la séance	Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h.	
2. Présentation des membres du conseil (5 minutes)	Tour à tour, les gens se présentent en précisant leur nom et leur fonction	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un point : Photographie scolaire.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-001</b></p>
<p>4. Élection des officiers (15 minutes)</p> <p>4.1. Présidente</p> <p>4.2. Vice-présidente</p> <p>4.3. Secrétaire</p> <p>4.4. Trésorière</p> <p>4.5. Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP)</p> <p style="margin-left: 150px;">} Secrétaire et trésorière nommées par la direction (art. 69 LIP)</p>	<p>Mme Cindy Simard propose Mme Geneviève Landry, elle accepte.</p> <p>Mme Andrée-Anne Landry propose Mme Cindy Simard, elle accepte.</p> <p>Mme Geneviève Landry propose Mme Catherine Bérubé, elle accepte.</p> <p>Mme Catherine Bérubé propose Mme Andrée-Anne Landry, elle accepte.</p> <p>Nomination à venir pour les représentants de la communauté.</p>	
<p>5. Procès-verbal de la réunion du 21 juin 2021 (5 minutes)</p> <p>5.1. Adoption</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Vicky Dumont</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la rencontre du 21 juin 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-002</b></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
5.2. Suivi	Aucun suivi.	
<p>6. Calendrier des séances</p> <p>6.1. Budget de fonctionnement du CÉ</p> <p>6.2. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances</p> <p>6.3. Planification des dossiers</p>	<p>Les séances auront lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 décembre 2021</li> <li>• 7 février 2022</li> <li>• 4 avril 2022</li> <li>• 9 mai 2022</li> <li>• 13 ou 20 juin 2022</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry</p> <p><b>QUE</b> le calendrier des séances soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Le budget de fonctionnement pour le conseil d'établissement s'élève à 1 100 \$ pour l'année 2021-2022.</p> <p>Le formulaire pour les frais de remboursement pour les membres est présenté avec le tableau des distances entre les municipalités du territoire du Centre de services scolaire. C'est le formulaire à utiliser pour les frais de déplacement, les frais de gardiennage. Les gens demandent si cela inclut les frais de déplacement pour des conférences données à l'extérieur, la réponse est oui.</p> <p>Mme Chantal Dubé présente les outils et documents relatifs au conseil d'établissement pour les parents. Mme Chantal Dubé propose le pense-bête : le résumé des</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-003</b></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	projets importants. Un rappel est fait de visionner les capsules vidéo obligatoires pour tous les nouveaux membres.	
7. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP) (15 minutes)	<p>Mme Chantal Dubé a repris le même document mais a ajouté les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dates de rencontres du conseil d'établissement</li> <li>• Le public doit poser des questions en lien avec l'ordre du jour</li> <li>• Les rencontres auront lieu à partir de 19 h et se termineront au plus tard à 20 h 30</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Valérie Jomphe</p> <p><b>QUE</b> les règles de régie interne soient approuvées telles que présentées.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<b>R-CÉ 21-22-004</b>
8. Formulaires 8.1. Président(e) du conseil d'établissement  8.2. Représentant au conseil d'établissement  8.3. Dénonciation d'intérêt (art. 70 LIP)	Les membres du conseil d'établissement signent les différents formulaires.	
9. Point de la direction 9.1. Programmation des activités et sorties 2021-2022 (approbation)	L'ensemble des activités seront mises dans un tableau. Toutes les activités seront inscrites incluant les activités pédagogiques. Les activités du service de garde seront aussi incluses dans ce tableau. Des sorties et activités supplémentaires seront approuvées à la pièce. Les activités doivent s'auto-financer.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>9.2. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (information)</p> <p>9.3. Prêt des locaux (approbation)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Valérie Jomphe</p> <p><b>QUE</b> la programmation des activités et sorties 2021-2022 soit approuvée telle que présentée.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal Dubé rappelle que le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence est une obligation légale. Il est présentement en travail. Démystifier les conflits vs harcèlement vs intimidation. Mme Véronique D'Amours porte le dossier et il sera déposé à la prochaine séance.</p> <p>Mme Véronique D'Amours présente un nouveau programme de prévention : Hors piste qui vise à prévenir les troubles anxieux et d'adaptation.</p> <p>Il y a un protocole d'entente entre la Ville de Rivière-du-Loup et le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour la tenue d'activités les soirs et les fins de semaine. Si les locaux sont loués, l'argent va au centre de services.</p> <p>Les activités suivantes ont lieu à Roy : Zumba, Taekwondo, escrime</p> <p>Les activités suivantes ont lieu à Joly : Badminton, soccer, élections municipales.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Véronique Petit</p> <p><b>QUE</b> le prêt de locaux soit approuvé tel que présenté.</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-005</b></p> <p>Plan d'action sera présenté au prochain CÉ</p> <p><b>R-CÉ 21-22-006</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>9.4. Normes et modalités (information)</p> <p>9.5. Voie musicale et Voie sportive (information)</p> <p>9.6. Projet éducatif (information)</p> <p>9.7. Frais chargés aux parents (information et approbation)</p>	<p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal Dubé présente les normes et modalités. Le document sera déposé sur le site de l'école lorsqu'il aura été approuvé par le conseil d'établissement à la séance du mois de décembre.</p> <p>Il y a environ 100 élèves d'inscrits à la Voie sportive et 21 élèves sont inscrits à la Drumline de la Voie musicale.</p> <p>La priorité dans ce dossier, c'est d'aller chercher des données quantitatives, analyser des résultats et se questionner en équipe : Est-ce que la façon d'enseigner donne des résultats ? Avoir moins d'enjeux au projet éducatif afin de mieux suivre les élèves. Le plan d'action du projet éducatif est présentement en travail avec les équipes école.</p> <p>Politique sur la gratuité scolaire, taux minimal des cahiers d'exercices (utilisés à au moins 75%). Mme Chantal Dubé présente les principes d'encadrement des frais chargés aux parents. Ce document sera déposé sur le site de l'école.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Catherine Bérubé</p> <p><b>QUE</b> les principes d'encadrement des frais chargés aux parents soient approuvés tels que présentés.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-007</b></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>9.7.1. Matériel didactique préscolaire (approbation)</p> <p>9.8. Service de garde (information)</p> <p>9.9. Sollicitation OBNL et autres</p> <p>9.10. Dons (information)</p> <p>9.10.1. Déjeuner pour apprendre</p> <p>9.10.2. Saint-Vincent-de-Paul masculine</p> <p>9.10.3. Aide aux familles</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Valérie Jomphe</p> <p><b>QUE</b> les frais pour le matériel didactique pour le préscolaire (15 \$ par élève) soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Mme Marilyn Roy informe du nombre d'inscriptions :  À Roy : 165 réguliers et 39 sporadiques  Liste d'attente à Roy : 4 réguliers et 2 sporadiques  À Joly : 109 réguliers et 84 sporadiques  Liste d'attente à Joly : 9 réguliers et 2 sporadiques  À l'école Roy, en plus de Mme Josée Vaillancourt, il y a 10 éducatrices.  À l'école Joly, en plus de Mme Marilyn Roy, il y a 8 éducatrices plus une en surcroit de travail.</p> <p>Toute sollicitation doit être autorisée par la directrice et mise sur le site de l'école. Informations de l'école seulement sauf quand cela touche le projet éducatif et les valeurs éducatives de nos écoles.</p> <p>Mme Chantal Dubé informe des dons reçus jusqu'à présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déjeuner pour apprendre : 9 020 \$ répartis également entre les deux écoles</li> <li>• Saint-Vincent-de-Paul masculine : 1 200 \$ répartis également entre les deux écoles</li> <li>• Aide aux famille Premier Tech : 890 \$ pour les deux écoles.</li> </ul>	<p><b>R-CÉ 21-22-008</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
	Ces montants servent à pallier l'achat de matériel scolaire et autres besoins pour certains parents.	
10. Correspondance	Déjà reçue	
11. Question du public 11.1. Photos scolaires  11.2. Activités parascolaires	<p>Les gens se demandaient pourquoi ce n'était pas Patric Nadeau qui prenait les photos scolaires cette année ? La direction mentionne que M. Nadeau a cessé ses activités de prises de photos pour les écoles primaires. Il y a donc eu un changement de dernière minute de photographe, c'est Mme Cynthia Panos qui a relevé le défi.</p> <p>Il est suggéré d'ajouter des cours d'anglais comme activité parascolaire étant donné le changement de programme. La direction mentionne que cette possibilité sera évaluée.</p>	
12. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Valérie Jomphe</p> <p><b>QUE</b> l'assemblée soit levée 21 h 20</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<b>R-CÉ 21-22-009</b>

---

Geneviève Landry, présidente

---

Catherine Bérubé, secrétaire